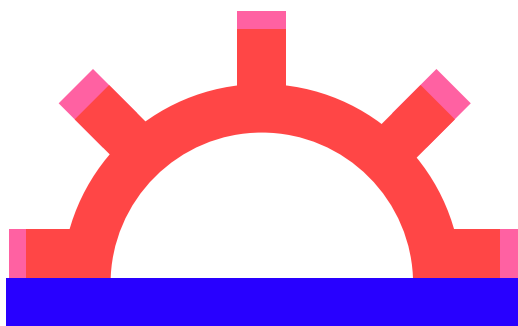


**Rapport annuel
2019-2020**

LA PALANQUÉE
LA PALANQUÉE
LA PALANQUÉE

Le tiers-lieu citoyen du Bassin de Thau

**SCIC
La Palanquée**



Rapport moral	5
----------------------	----------

Rapport d'activités	6
----------------------------	----------

Introduction : la genèse du projet	6
---	----------

1. La SCIC La Palanquée voit le jour le 24 septembre 2019	12
2. Le lancement des activités début 2020	14
3. L'ouverture d'un espace de coworking, demande croissante avec la montée du télétravail	16
4. La création d'un incubateur de projets de la transition écologique et de l'innovation sociale	18
5. Les évènements et les chantiers participatifs	21
6. Le déploiement d'une communication active par voie digitale compte tenu des contraintes sanitaires	23
7. La Palanquée, lieu ressource engagé au profit du réseau national et régional des tiers-lieux	27
8. Rénovation et aménagement du bâtiment définitif 3bis rue Gabriel Péri	28

Perspectives 2021	30
--------------------------	-----------

Annexe : Membres du conseil d'administration de la SCIC La Palanquée au 31 décembre 2020	36
---	-----------

Rapport de gestion 2019 – 2020	37
---------------------------------------	-----------

Annexe : Comptes annuels 2020	39
--------------------------------------	-----------



Rapport moral

Dix semaines à peine après les premiers recrutements et le lancement des activités de la SCIC La Palanquée début 2020, la crise de la covid 19 et le confinement venaient stopper net la dynamique. L'élan était suspendu, mais pas l'enthousiasme ni la conviction profonde qu'en créant ce tiers-lieu citoyen du Bassin de Thau tourné vers l'économie de proximité, le lien social, la transformation de notre territoire vers un développement plus écologique et plus solidaire, nous étions dans le vrai. La pandémie a fait intimement prendre conscience à un nombre croissant de personnes des risques majeurs d'une économie hyper-mondialisée et des dangers d'un profond déséquilibre homme-nature. Elle a replacé le territoire de proximité au centre des enjeux et a révélé l'ampleur de leur perte d'autonomie, même sur le plan alimentaire.

Très vite les tiers-lieux et les fablabs ont fait la démonstration de leur créativité et de leur capacité à inventer dans la frugalité des solutions nouvelles face aux besoins : offre et animation d'espaces de travail partagés pour le télétravail, visières de protection et matériel médical manquant pour les soignants, amplification des circuits-courts, chaînes de solidarité numérique pour le soutien aux personnes isolées ou l'équipement en ordinateur des familles qui en manquaient. La Palanquée toute jeune n'a pas été en reste : fabrication de visières grâce aux imprimantes 3D avec l'aide de makers du territoire, mise en place d'une ligne téléphonique de solidarité numérique avec des partenaires, ouverture d'un espace de coworking.

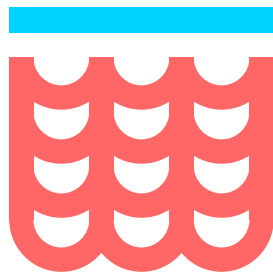
5

L'année 2020 n'a pas été l'année de lancement qu'on espérait mais grâce à sa réactivité et à sa capacité d'adaptation, grâce au soutien de ses partenaires financiers publics et privés, La Palanquée a démarré. Le fablab mobile se rend auprès des enfants, des jeunes, des habitants, des entreprises, des services administratifs pour leur faire découvrir la fabrication numérique. Avec l'incubateur de projets créé en septembre, toutes les nouvelles offres de service promises sur le territoire sont en place. Les locaux provisoires lumineux de la rue Jean Moulin, repeints aux couleurs de La Palanquée, accueillent confortablement les usagers et résidents en attendant la rénovation du bâtiment définitif rue Gabriel Péri, menée tambour battant depuis septembre 2020. On aimerait qu'enfin les contraintes sanitaires soient levées pour que le "faire ensemble", l'ADN du tiers-lieu, puisse pleinement se déployer, que les rencontres, les échanges, les partages autour d'initiatives de la transition écologique et de l'innovation sociale qui sont sa raison d'être puissent rythmer nos soirées.

Le tiers-lieu La Palanquée est de plus en plus connu, la fréquentation et les sollicitations extérieures en attestent. L'enjeu en 2021 est qu'il devienne reconnu pour l'utilité sociale qu'il apporte sur le territoire, aux habitants, aux créateurs, aux professionnels de Sète mais aussi à ceux des différentes communes du Bassin de Thau. En espérant que l'amélioration des conditions sanitaires permettra d'ici quelques semaines de déployer le plan d'actions prévu, c'est l'objectif que l'équipe de La Palanquée et le comité de pilotage impliqué dans le projet s'attachent avec enthousiasme à atteindre.

Odile Kirchner

Odile Kirchner
Présidente du Conseil d'administration
Directrice générale



Rapport d'activités

Introduction : la genèse du projet

« **La Palanquée, le tiers-lieu citoyen du Bassin de Thau, inspire et accompagne vos initiatives économiques, écologiques et solidaires par la découverte et le faire-ensemble** », c'est ainsi que le collectif d'habitants et d'acteurs économiques porteurs du projet de La Palanquée définit **sa raison d'être**.

6

• Le projet de La Palanquée

Le territoire de Sète agglomération méditerranéenne est fort de son identité, de sa culture populaire vivante, de la vitalité de ses artisans, commerçants, restaurateurs, métiers de la mer et de l'étang, de ses thermes réputés. Il est heureux de son savoir vivre, de sa convivialité, de son site exceptionnel et de la beauté de son environnement, de son attractivité qui génère une croissance démographique. Mais ce sont essentiellement des seniors qui viennent s'installer, les jeunes diplômés qui ont fait des études ailleurs n'y reviennent pas par manque d'emplois qualifiés, le taux de chômage est supérieur à la moyenne du département. Le tissu économique compte peu de PME innovantes et accuse un retard en termes de diffusion d'une culture numérique, qu'il s'agisse des entreprises, des artisans, de la population dans son ensemble. Il ne voit pas, comme d'autres territoires, fleurir des projets d'activités et d'entreprises apportant de nouvelles solutions de la transition écologique et de l'innovation sociale face aux défis environnementaux et sociaux, pourtant particulièrement prégnants.

C'est de ce constat qu'est né fin 2018 le projet de La Palanquée : **créer un tiers-lieu porteur d'un développement économique de proximité, plus écologique et plus solidaire, offrant des services encore inexistantes sur le territoire : un atelier de fabrication numérique (fablab)** pour impulser une montée en compétences numériques des habitants et des entreprises, **des espaces de travail partagés** (coworking) pour favoriser la rencontre et les échanges des travailleurs indépendants isolés, **un incubateur** pour faire émerger de nouvelles solutions de la transition écologique et de l'innovation sociale et accompagner des porteurs de projets à les transformer en entreprises et en emplois.

Dans un contexte social particulièrement difficile pour les jeunes, La Palanquée souhaite également être un **lieu d'accompagnement à l'insertion professionnelle, de transmission de savoir-faire et de compétences, un lieu de mixité sociale et intergénérationnelle**, ouvert sur le quartier et les habitants, résidents ou de passage, favorisant les rencontres **au travers d'activités et d'ateliers éducatifs, récréatifs et culturels**, animés par les acteurs associatifs ou

par des particuliers. Avec un vaste café cantine, La Palanquée sera enfin un lieu de convivialité et d'évènementiel, de conférences-débats sur les thématiques qui lui sont chères.

C'est aussi le brassage et la rencontre entre natifs et néo sètois-es, ou néo bouzigaud-es, ou néo mézois-es..., de plus en plus nombreux, que le tiers-lieu cherche à favoriser, tant le collectif est convaincu que le territoire ne perdra pas son identité dans une plus forte ouverture, dans une plus grande curiosité vers l'extérieur mais au contraire se renforcera d'une plus grande diversité.

C'est enfin **un nouvel outil au service du développement local et du renforcement de la cohésion territoriale** que La Palanquée souhaite être pour tous, habitants, acteurs économiques et associatifs, pouvoirs publics locaux ; un lieu d'ancrage qui favorise **la dynamique de coopération** entre acteurs de la transition écologique et solidaire, qui fait naître des synergies, des projets communs. Il existe sur le territoire de nombreuses initiatives mais elles sont aujourd'hui dispersées. Les faire interagir amplifiera leur impact et consolidera leur action en leur permettant de « faire système » ensemble et de générer de la résilience pour le territoire.

Se mettre pleinement au service du territoire demande pour La Palanquée de **déployer ses activités hors les murs du bâtiment de Sète**, d'aller au-devant des résidents de chaque commune de la communauté d'agglomération car les distances et la configuration en "archipel" du territoire sont un frein aux déplacements vers Sète. C'est pourquoi, dès 2020, La Palanquée s'est dotée d'un **fourgon fablab mobile** équipé pour transporter ses machines numériques et animer des actions de découverte et d'utilisation de la fabrication digitale dans chaque commune du territoire ou des territoires voisins, au plus près des habitants. Répondre aux besoins de proximité pour les espaces de coworking demande d'aller plus loin : **construire un réseau de La Palanquée sur tout le territoire, avec des lieux relais dans les différentes communes** qui le souhaitent, qui pourraient offrir un espace de travail partagé mais aussi une autre offre de service, complémentaire de celle proposée par La Palanquée à Sète. Dans cette perspective une étude de faisabilité sur un food lab vient d'être lancée par la ville de Marseillan, Mèze commence à réfléchir sur un lieu culturel. Poussan et Montbazin souhaiteraient également créer un lieu convivial et solidaire en réseau avec La Palanquée.

7



• La conduite du projet

Dès la proposition de François Commeinhes, Président de la communauté d'agglomération Sète agglomération méditerranéenne, d'étudier la création du tiers-lieu dans un bâtiment de 800 m² à rénover qu'elle pourrait mettre à disposition au centre-ville de Sète, l'association *Sète en commun* s'est mise sous l'impulsion de sa présidente Odile Kirchner en mesure de conduire **une étude de faisabilité**. Grâce à l'obtention de subventions publiques et privées, le recrutement d'une salariée en CDD aux côtés de la présidente bénévole et du collectif de l'association a permis de mener en 8 mois une étude complète traitant tous les aspects du projet : le diagnostic de territoire, l'offre de services du tiers-lieu validée lors de rencontres publiques, le choix du nom et l'identité visuelle, l'évaluation du coût de rénovation et l'esquisse architecturale, les projections économiques à 5 ans et le plan de financement, la structuration juridique et la gouvernance.



Comme dans d'autres tiers-lieux, l'étude a recommandé de s'appuyer sur **deux entités juridiques complémentaires** : l'association *Sète en commun*, éligible au soutien financier de fondations et des financements de la politique de la ville, pour opérer les fablab fixe et mobile et les actions de lien social de proximité, et une SCIC à créer pour porter la maîtrise d'ouvrage de la rénovation et la gestion du bâtiment, l'animation de l'axe entrepreneurial (coworking, incubateur, location des salles de réunion et d'ateliers), le café cantine, le programme d'événements et la communication. Ces propositions sont présentées au bureau communautaire de Sète agglomération méditerranéenne en juillet 2019 qui valide à l'unanimité l'entrée au capital de la SCIC et la mise à sa disposition du bâtiment dont elle est propriétaire 3bis rue Gabriel Péri à Sète pour y implanter le tiers-lieu après sa rénovation.

Trois facteurs essentiels ont permis de mener ce projet à bien dans un délai court :

- **L'implication d'un collectif** rassemblant des citoyens, résidents de Sète et d'autres communes de la communauté d'agglomération, des acteurs économiques et associatifs partenaires comme la BGE Est Occitanie, la CAE Crealead, France active Airdie notamment. Sous la forme **d'un comité de pilotage de 14 personnes** qui se réunit fidèlement tous les mois, ce collectif décide des grandes orientations, inspire et émet des suggestions

nouvelles, apporte des compétences bénévoles précieuses et un soutien matériel dans tous les grands événements, contribue à la visibilité et au déploiement de La Palanquée sur tout le territoire ;

- **La qualité des relations construites, au fil des mois, avec les pouvoirs publics locaux, départementaux et régionaux.** Penser le tiers-lieu comme un outil du développement territorial exige qu'il soit reconnu, soutenu, valorisé par les pouvoirs publics locaux. Mais faire naître un tiers-lieu animé par une communauté d'habitants et d'acteurs du territoire demande aussi que sa gouvernance soit assurée par les citoyens eux-mêmes. Le tiers-lieu n'aurait pu voir le jour sans le fort appui et la grande confiance que les élus et les services des collectivités locales accordent, dans le respect de son autonomie, au collectif citoyen porteur du projet, à la Présidente et à l'équipe salariée.
- **L'accueil favorable et le fort soutien de financeurs publics et privés**
- Un tel projet ne peut se construire sans ressources salariées, et donc sans soutiens financiers conséquents pendant les premières années où le chiffre d'affaires ne peut encore couvrir les charges de fonctionnement. Il faut du temps pour faire croître la fréquentation, notamment dans un territoire où la population locale est peu familière de ces pratiques nouvelles. Aussi est-il précieux de construire des relations partenariales dans la durée dans le cadre de conventions triennales permettant de sécuriser la situation financière et d'alléger la charge de recherche de financements tous les ans. Ce sont les financements et la confiance accordés par l'État, Sète agglomération méditerranéenne, la Région Occitanie, le département de l'Hérault mais aussi la Fondation de France, la Fondation RTE, la Fondation de la Banque populaire du Sud, la Fondation du Crédit coopératif, AG2R LA MONDIALE qui ont permis à La Palanquée d'exister. La Ville de Sète a également contribué au projet en mettant à disposition des locaux provisoires pour initier les activités.



• Un tiers-lieu en trois temps

À l'issue de l'étude de faisabilité, le Comité de pilotage a très vite identifié le besoin de lancer les activités du tiers-lieu sans attendre la rénovation et l'aménagement du bâtiment définitif rue Gabriel Péri qui allait prendre deux années, afin de se donner le temps de faire croître les communautés d'utilisateurs. Il fallait pour cela un lieu provisoire : donner de la visibilité au projet, faire exister l'offre de services nouvelle.

L'ancien collège Victor Hugo, dans lequel la Ville de Sète avait logé l'association *Sète en commun*, pendant l'étude de faisabilité, et disposant de salles inoccupées, a accueilli La Palanquée pour y lancer les premières activités en juillet 2020. Mais ce bâtiment étant voué lui-même à une rénovation d'ampleur, le Maire de Sète a proposé un second emménagement provisoire, sur le site de l'ancien conservatoire de musique. Ce bâtiment est partagé avec l'école des Beaux-arts, qui y emménage également de façon temporaire. La Palanquée s'y est installée fin décembre 2020, avec une entrée propre 25 rue Jean Moulin qu'elle a aussitôt décorée à son identité visuelle pour y être repérée. Lumineux et silencieux, ces locaux de 470 m² permettent d'accueillir confortablement toutes les activités du tiers-lieu actuellement lancées et seront complétés par la réfection prochaine d'un Algeco de la cour, salle de cantine et de convivialité. Le site offre également l'usage d'une grande salle de conférence et d'une grande cour, propices au déploiement d'un programme d'événements dès que les conditions sanitaires le permettront.



Janvier – décembre 2020 à l'ancien collège Victor Hugo



Janvier 2021 – août 2022 au 25 rue Jean Moulin



Janvier 2021 – août 2022 au 25 rue Jean Moulin



Septembre 2022 au 3bis rue Gabriel Péri

11

C'est ainsi en trois temps que le tiers-lieu La Palanquée construira son aventure.

Ces trois lieux du cœur de ville de Sète étant à distance de marche à pied d'une dizaine de minutes, ces fréquents déménagements ne portent pas atteinte au développement de la fréquentation de La Palanquée.

1. La SCIC La Palanquée voit le jour le 24 septembre 2019

Moins de 3 mois après la présentation de l'étude de faisabilité, la Société coopérative d'intérêt collectif La Palanquée voit le jour le 24 septembre 2019, sous la forme d'une société anonyme à capital variable, d'un montant initial de 40 000 € constitués de 80 parts de 500 € chacune.

Elle rassemble 13 associés regroupés en quatre collèges :

- **Les initiateurs du projet avec 45% des droits de vote à l'AG** : l'association Sète en commun, la BGE Est Occitanie et 5 personnes physiques : François Bouffard, Sophie Grosjean, Odile Kirchner, Philippe Lorinquer, Maëlic Philippot. Ce collège apporte 10000 €, soit 25% du capital.
- **Les collectivités territoriales et leurs groupements, détenant 25% des droits de vote** : Sète agglomération méditerranéenne et le Syndicat mixte du Bassin de Thau, apportant 20 000 €, soit 50% du capital initial.
- **Les salariés et résidents avec 15 % des droits de vote** : la salariée de la SCIC Marjolaine Combes et la CAE Crealead, partenaire du projet et future résidente du tiers-lieu où elle s'apprête à tenir ses permanences sur le Bassin de Thau. Ce collège apporte 1500 €, soit 3,75% du capital.
- **Les partenaires locaux avec 15% des droits de vote** : France active AIRDIE et la SAS POLARIS, apportant 8500 €, soit 21,25% du capital.

L'Assemblée générale constitutive du 24 septembre a adopté les statuts et le règlement intérieur, désigné **les premiers administrateurs** regroupant, conformément aux statuts, 4 membres (personnes physiques ou personnes morales) représentant le premier collège, 2 membres représentant le 2^e collège, 2 membres représentant le 3^e collège et 2 membres représentant le 4^e collège (voir page 36 la liste des membres du conseil d'administration). Elle a également procédé à la désignation du commissaire aux comptes en la personne de Monsieur Patrick Ranchin, (Montpellier) et du commissaire aux comptes suppléant en la personne de Monsieur Thierry Dewintre, (Le Cres).

Le conseil d'administration s'est réuni pour la première fois à la suite de l'AG et a **nommé Odile Kirchner**, membre du conseil d'administration comme associée personne physique, comme

12



présidente du conseil d'administration. Le Conseil a également fait le choix de lui confier la fonction de **directrice générale**. Elle assume cette fonction de PDG de la SCIC à titre bénévole.

Odile Kirchner étant également Présidente de l'association *Sète en commun*, le déploiement du projet de La Palanquée peut s'effectuer dans une pleine cohérence managériale.

• Les missions de la SCIC

Au sein du tiers-lieu, **la SCIC La Palanquée assure les missions suivantes :**

- **La maîtrise d'ouvrage** des travaux de rénovation et d'aménagement du bâtiment 3bis rue Gabriel Péri. Pour qu'elle puisse conduire cette rénovation, les locaux, propriété de Sète agglomération méditerranéenne, ont été mis à disposition de la SCIC par un bail emphytéotique de 25 ans à un loyer annuel de 1€ symbolique signé le 9 décembre 2020.
- **Le financement** des travaux de rénovation et d'aménagement et de l'équipement en matériel du tiers-lieu.
- **La gestion globale du bâtiment** et la location des salles pour des entretiens, des réunions, des ateliers éducatifs et culturels.
- **L'animation des activités tournées vers l'entrepreneuriat** : coworking, le hub d'accompagnateurs à la création d'entreprises, l'incubateur de projets de la transition écologique et de l'innovation sociale.
- **Le café-cantine** et la location de cet espace pour des événements extérieurs.
- **La direction du lieu, son animation, la programmation** d'événements professionnels ou généralistes et sa **communication**.

13

• Tenue des conseils d'administration en 2020 et évolution du capital

Dans le contexte de la crise sanitaire depuis mars 2020 deux conseils d'administration ont pu se tenir en réunion physique et le conseil a été sollicité deux fois par la consultation par voie électronique prévue à ses statuts :

- **Le CA du 6 mars** a porté sur l'approbation du budget prévisionnel 2020, la présentation du programme d'actions 2020 comportant le lancement du coworking et de l'incubateur de projets, qui a pu être effectué à l'été et à l'automne 2020 (voir infra) et d'un programme d'événements qui a dû être suspendu en raison de la crise sanitaire. Le report des élections municipales générant un retard de vote de subventions d'investissements nécessaires au lancement de la phase APD de la rénovation Gabriel Péri, un nouveau calendrier prévisionnel de travaux a été présenté.
- La signature en septembre du contrat MOE avec l'Atelier F architecture, l'architecte DPLG qui avait effectué l'étude de faisabilité technique en 2019, a fait l'objet d'une validation du **CA par voie électronique**, ainsi que la création d'une commission des marchés pour choisir les prestataires et les entreprises. Cette commission rassemble, sous la présidence de Sabrina Genieis, membre du CA représentant la CAE Crealead où elle est référente pour les métiers du bâtiment, Philippe Lorinquer, associé de la SCIC, retraité bénévole après un parcours professionnel d'assistant à maîtrise d'ouvrage ainsi que la PDG de la SCIC. Dans la phase de choix des entreprises pour les travaux, la commission comprendra en outre la MOE et l'AMO du projet.
- **Le CA du 8 décembre** a entériné le départ de la directrice, recrutée en janvier 2020, qui n'a pu pleinement prendre en charge cette fonction et a fait le point sur l'avancement des activités et sur l'avancement des travaux Gabriel Péri avec la présentation par

l'atelier F architecture de l'avant-projet détaillé (APD). L'APD a été approuvé par le CA avec un montant prévisionnel de travaux de 1080 K€, qui permet de respecter l'enveloppe globale de 1422 K€ (études, travaux et honoraires) initialement estimée. Le CA a également donné à la PDG l'autorisation de signer le bail emphytéotique et a validé la proposition de déménagement dans l'ancien conservatoire de musique.

L'évolution du capital de la SCIC n'a été marquée en 2020 que par le remboursement de la part de 500 € acquise par Marjolaine Combes comme salariée de la SCIC en 2019, à l'issue de la fin de son contrat CDD, et l'acquisition d'une part de 500 € par Isabelle Deniaud comme directrice de la SCIC en 2020, avec l'approbation du CA le 6 mars 2020. Au global, le capital est donc resté inchangé à 40 000 €. Le conseil a exceptionnellement autorisé un remboursement immédiat à Marjolaine Combes sans attendre l'Assemblée générale en raison de la situation particulière de fin de contrat en CDD.

Madame Deniaud n'étant plus aux effectifs de la coopérative depuis décembre 2020, sa part sociale lui sera rachetée après l'accord de l'AG.

2. Le lancement des activités début 2020

• La Palanquée sélectionnée comme "Fabrique numérique de territoire"

La SCIC La Palanquée a pu lancer très vite ses activités grâce à sa sélection comme **Fabrique numérique de territoire** lors de la première session de l'AMI lancé par l'État en 2019. La SCIC La Palanquée a en effet reçu à ce titre une subvention d'exploitation de l'État de 50 000 € par an pendant 3 ans à compter de 2020, qui s'ajoute au montant de 100 000 € perçu par l'association *Sète en commun* fin 2019.

La pandémie de la covid 19, les confinements du printemps et de l'automne 2020, le respect strict des conditions sanitaires et l'instauration d'un couvre-feu à 18h début 2021 ont toutefois fortement perturbé le calendrier de montée en charge prévu. Le coworking et l'incubateur n'ont été lancés qu'en juillet et octobre 2020 ; à part l'inauguration et les journées portes ouvertes centrées sur des activités à l'extérieur et en déambulatoire, il n'a pas été possible d'organiser de l'évènementiel de type conférences débats autour de la transition écologique et de l'innovation sociale, axe d'intervention et de visibilité au cœur du projet de La Palanquée. L'équipe a été recrutée plus lentement que prévu, pour s'adapter à un rythme ralenti de progression de chiffre d'affaires et s'accorder le plus possible au montant des subventions perçues en 2020.

• La constitution d'une équipe

L'équipe s'est progressivement étoffée de 3 fonctions aux côtés de la Présidente Directrice générale bénévole. Une directrice a été recrutée en janvier 2020 mais dans un contexte difficile lié à la pandémie, elle n'a pu malheureusement développer les compétences attendues et prendre pleinement en responsabilité ses attributions. Un nouveau recrutement a été lancé en décembre 2020 à la suite de son départ : une responsable opérationnelle expérimentée rejoindra la SCIC le 1^{er} juin 2021. Une chargée de mission responsable de l'incubateur et du coworking a été recrutée en septembre 2020. Après un parcours diversifié notamment chez Makesense, Camille Demange dispose d'une grande expérience dans ce domaine, qu'il s'agisse d'accompagnement individuel de porteurs de projets ou de méthodologie de conduite de projet.

Margot Geoffroy a rejoint l'équipe en décembre 2020 comme chargée de communication. Elle vit à Sète depuis une quinzaine d'années et connaît bien les acteurs locaux, notamment

associatifs et culturels, pour avoir été salariée par la MID organisatrice du festival ImageSingulières. Après 19 mois passés à la Halle Tropisme à Montpellier, elle est également familière de l'univers des tiers-lieux.



• La recherche de financements de soutien à l'exploitation

15

Déployer les activités prévues pour la SCIC demande de disposer pour les premières années de soutiens financiers d'exploitation complémentaires à ceux versés par l'État dans le cadre de l'AMI Fabriques de territoire.

La SCIC La Palanquée a candidaté à l'AAP tiers-lieux de la Région Occitanie dès son lancement en août 2020, pour solliciter une subvention d'investissement pour la rénovation du bâtiment rue Gabriel Péri (voir infra) et une subvention de fonctionnement prévue dans l'AAP de façon forfaitaire à hauteur de 5000 € par an sur 3 ans. Cette subvention a été octroyée par la CP de la Région le 17 février 2021 et sera donc perçue par la SCIC à partir de 2021.

Selon les dispositions de la loi NOTRe, en complémentarité de cette aide de la région au fonctionnement de la SCIC, il a été possible de signer une convention triennale avec Sète agglomération méditerranéenne qui a ainsi octroyé à partir de 2021 une subvention de fonctionnement de 200 K€ sur 3 ans. Versée fin janvier 2021 pour un premier montant de 18 K€, cette subvention a pour objet de financer la structuration du tiers-lieu (installation et frais locatifs, entretien du bâtiment, fonctionnement administratif, communication...) et tout particulièrement l'activité de l'incubateur de projets de la transition écologique et d'innovation sociale, prestation nouvelle sur le territoire encourageant l'émergence d'activités et d'entreprises apportant des solutions innovantes aux défis environnements et sociaux.

En complément et pour sécuriser la couverture des charges sur les 3 prochaines années pendant la montée en puissance du chiffre d'affaires (coworking, location de salles, marge du café cantine), d'autres partenaires financiers ont été sollicités. La SCIC a ainsi répondu à un AMI de la société TIMAC Agro – Groupe Roullier dans le cadre d'une convention de revitalisation sur le territoire du Bassin de Thau. La demande d'un financement de 20 K€ sur 2 ans en fonctionnement et de 10 K€ en investissement est en cours d'instruction.

• L'atout d'une forte identité visuelle de La Palanquée

Le besoin de disposer d'une identité visuelle forte reflétant bien les valeurs du projet a conduit le collectif à travailler avec un graphiste professionnel, Simon Lazarus (atelier Genkidama), dès l'étude de faisabilité.

Le logo dessiné à la main et la charte graphique colorée et riche, inspirée du territoire, rendent La Palanquée très visible et fortement reconnaissable. Elle permet de décliner son identité et de structurer une communication claire et efficace sur tout type de supports (site internet, newsletter, réseaux sociaux, roll-up, flyers etc.) mais aussi de faire porter haut les couleurs de La Palanquée par le fourgon fablab mobile ou le bâtiment lui-même.



16

3. L'ouverture d'un espace de coworking, demande croissante avec la montée du télétravail

La Palanquée a inauguré son espace de travail partagé dès juillet 2020 pour faire face à une demande croissante liée à la crise de la covid 19. Le télétravail se répand et de nombreuses personnes se retrouvent isolées. Le coworking leur offre un espace de travail professionnel et une mise en réseau sur le territoire. Mais c'est surtout depuis janvier 2021 dans le bâtiment plus confortable de la rue Jean Moulin que la fréquentation du coworking prend son essor.

Au sein d'une grande salle lumineuse et silencieuse de 55 m², 12 postes de travail individuel ont été installés, permettant d'accueillir travailleurs indépendants, entrepreneurs ou encore salariés en télétravail. Deux box phonétiquement isolés leur permettent de tenir leurs réunions en visio et de passer leurs appels téléphoniques en toute tranquillité. Dans le respect des normes de distanciation actuelles, seules 7 personnes sont autorisées à être présentes en même temps dans la salle de coworking.

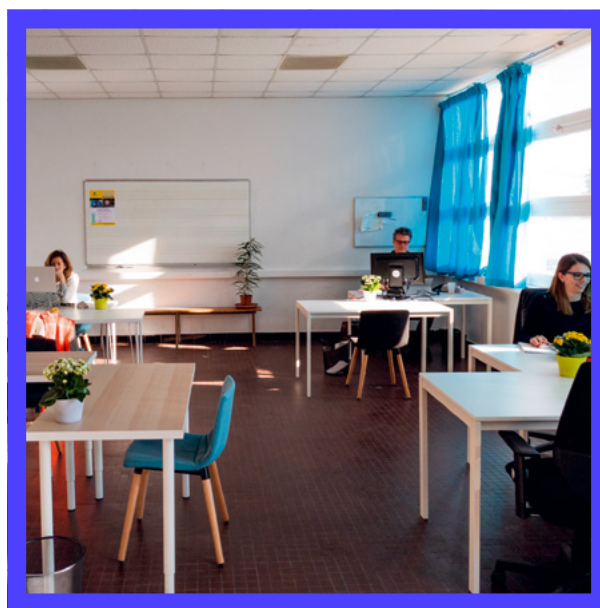
L'objectif est non seulement de proposer un espace de travail confortable avec des **équipements bureautiques professionnels**, mais également **d'encourager le partage de compétences et la convivialité** entre les différents usagers. Pour ce faire, une programmation d'afterworks et de déjeuners dans la cour ont débuté en 2021 : organisés de façon mensuelle, ces événements permettent à chaque coworker de présenter son activité, de partager ses compétences et ses besoins. Ils pourront également à l'occasion d'événements futurs découvrir les activités du fablab et rencontrer la communauté de "makers" autour de partages d'expériences.

• Les différentes offres de coworking

Afin de répondre aux différents besoins et usages, La Palanquée met en place des **offres diversifiées** :

- 1 carte journée : 10 € TTC
- 5 tickets jour : 40 € TTC
- 10 tickets jour : 80 € TTC
- Abonnement au mois : temps plein 150 € TTC / mi-temps 80 € TTC

Ces **tarifs sont inférieurs** à ceux pratiqués par les autres espaces de coworking basés à Sète : le nouvel espace de Bureaux&Co et Promeo qui dispose également de 12 postes de travail et propose un abonnement mensuel à 205 € ; tandis que l'agence d'architecture le Dahu, qui dispose de 13 postes de travail, propose ces derniers au prix de 240 € le mois le poste, ou 84 € la semaine. En comparaison, à Montpellier, l'espace de coworking The Island dispose de 12 postes accessibles au prix de 300 € par mois, ou 240 € les 10 tickets.



17

• Fréquentation et profil des coworkers

De juillet à décembre 2020, La Palanquée a accueilli **14 coworkers**, dont 1 coworker abonné au mois, 4 coworkers ayant acheté un forfait de 10 tickets, et 9 coworkers ayant acheté des tickets à la journée. Les profils étaient variés : des **salariés, étudiants et entrepreneurs**, dans des secteurs d'activité diversifiés (informatique, management, énergie, mécanique ou encore communication). **8 coworkers étaient des résidents du Bassin de Thau** (6 à Sète, 1 à Montbazin et 1 à Poussan), et 6 autres résidaient à titre principal dans une autre ville (Paris, Toulouse, Bordeaux).

En raison du déménagement fin décembre 2020 et du caractère rustique de la salle de l'ancien collège Victor Hugo, peu de communication avait été faite. Cette première ouverture aura néanmoins permis d'offrir un nouveau service sur le territoire, et de mieux comprendre les besoins et usages des coworkers.

Une campagne promotionnelle beaucoup plus active a été mise en place début 2021 après l'emménagement rue Jean Moulin, avec un tarif promotionnel sur les 3 premiers mois 2021 et l'offre de 3 places gratuites pour les étudiants qui vivent actuellement une situation particulièrement difficile. La fréquentation s'accroît et se diversifie. 14 personnes ont fréquenté le coworking entre l'ouverture du nouvel espace le 18 janvier 2021 et la fin du mois de février 2021 : 7 travailleurs indépendants, 4 salariés, un entrepreneur, une chercheuse et une étudiante.

4. La création d'un incubateur de projets de la transition écologique et de l'innovation sociale

Le recrutement au 1^{er} septembre de Camille Demange, disposant d'une expérience solide dans les programmes d'accompagnement à l'émergence et à la conduite de projets, a permis de lancer l'incubateur. Elle apporte à La Palanquée les compétences nécessaires tant dans la structuration du programme d'accompagnement collectif que dans l'appui et le suivi individuel à apporter aux porteurs de projet.



18

• Première étape : "L'Arrosoir de La Palanquée : faites pousser vos idées !"

Le territoire du Bassin de Thau étant encore peu familier avec la culture de l'innovation et de l'incubation de projets, il a été jugé nécessaire de passer par une première étape de collecte et d'accompagnement d'idées qui n'ont pas encore la maturité d'un projet. Ce programme, intitulé **"L'Arrosoir de La Palanquée : faites pousser vos idées !"**, a permis d'étudier la faisabilité et la viabilité de 7 idées de projet pendant 4 mois.

12 candidatures ont été reçues, 9 répondaient aux critères d'éligibilité. Un jury extérieur composé de professionnels de la création et de l'accompagnement d'entreprises a sélectionné les candidatures sur les critères suivants :

- La dimension écologique ou sociale du projet et son impact sur le territoire
- Le réalisme de l'idée et du potentiel d'activité sur le territoire
- La motivation et l'engagement du ou de la candidat.e à entreprendre
- Le besoin réel d'accompagnement.

Présidé par La Palanquée, le jury rassemble notamment des entrepreneurs et des représentants de Sète agglomération méditerranéenne, de BGE Occitanie Est, du CPIE du Bassin de Thau, de France

Active Airdie, de l'expert comptable Eurex, de la CCI de l'Hérault ou encore de la Banque Populaire du Sud.

À la suite d'auditions le 17 septembre 2020, **7 porteur.se.s d'idées ont été sélectionné.e.s** pour bénéficier d'un accompagnement de 4 mois, du 5 octobre 2020 à fin janvier 2021.

• Les idées accompagnées

Elles rassemblent une grande diversité et ont révélé un réel potentiel de ressources créatives sur le territoire :

- # Créer une activité de **traiteur, une conserverie et organiser des ateliers pédagogiques** pour éduquer, sensibiliser à l'impact de l'alimentation sur la santé et nourrir la population dans le respect des ressources environnementales (cuisine vegan et en circuit-court)
- # **Abricoque** : sortir de l'eau les épaves et les bateaux à l'abandon et les réemployer quand les coques sont habitables (coques en polyester renforcé de fibres de verre) pour en faire des hébergements touristiques singuliers (gîtes à terre)
- # Développer un **système d'irrigation sans matière plastique** et préservant la ressource en eau, à l'aide d'un réseau souterrain de tubes en terre cuite poreux
- # **Collecter des combinaisons de sport aquatique** en néoprène afin de les revaloriser en nouveaux produits
- # **Recycler du plastique** afin de produire de **nouveaux objets à vocation maritime** (bouées, pare-battages...)
- # Créer une **offre de service équivalente à celle des œuvres sociales d'un Comité d'Etablissement d'une grande entreprise**, mutualisé à destination des TPE/PME et associations du Bassin de Thau dans un premier temps, puis de la Région Occitanie
- # Créer une **coopérative funéraire** sur le Bassin de Thau, privilégiant l'utilisation de matériaux éco-responsables.

19

Parmi les porteurs d'idées accompagnés, la plupart avaient conservé une activité professionnelle à côté, d'autres ont pu se consacrer à plein temps au développement de leur projet : la diversité de profils et de compétences a été une vraie richesse pour l'ensemble de la promotion.



• L'accompagnement : le programme des 4 mois de l'Arrosoir

Le programme était composé de :

- **6 sessions d'accompagnement collectif d'une demi-journée**, abordant une thématique clé du développement de projet (diagnostic de l'idée, étude de marché et cible, test de l'idée et prototypage, modèle économique et financier, communication et pitch, choix du statut juridique).
- **5 sessions d'accompagnement individuel de 2h** permettant de fixer des objectifs prioritaires propres à chacun des projets et de suivre leur progression.
- **1 événement de clôture de la promotion et de présentation des projets devant un public professionnel**, visant à questionner et conseiller les porteurs d'idées dans la poursuite du développement de leur projet.

Une première journée d'introduction a également permis aux porteurs d'idées de découvrir La Palanquée, d'apprendre à mieux se connaître et de bénéficier du témoignage d'un entrepreneur expérimenté, Nathanaël Molle, co-fondateur du projet d'entrepreneuriat social Singa.

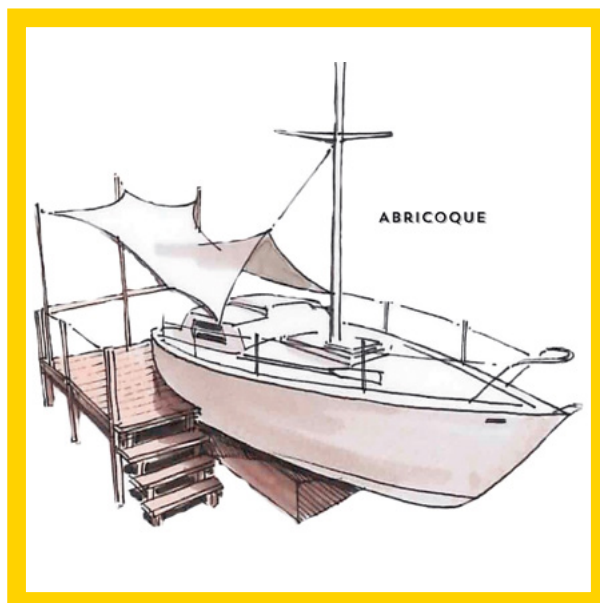
Pour chaque session collective du programme, un apport de contenu thématique pédagogique était proposé, accompagné de supports didactiques permettant à chaque porteur d'idée de se questionner sur son idée de projet et de l'enrichir par des échanges entre pairs.

Des experts sont également intervenus sur les sessions relatives au modèle économique et aux statuts juridiques, complétant les apports de l'équipe de La Palanquée.

Cet accompagnement a permis à chacun d'entre eux de :

- **Vérifier sa motivation et sa capacité personnelle à entreprendre** et à conduire le projet dans la durée. Faire un bilan de ses compétences métiers, identifier les besoins de formation complémentaires pour le projet
- **Confirmer (ou non) la pertinence et le réalisme économique** de l'idée sur le territoire
- **Confronter son idée aux autres porteurs de projet**, à des partenaires professionnels du territoire, à des clients potentiels
- **Élaborer un programme d'action** pour passer de l'idée à la structuration d'un projet.

20



Afin de clôturer l'accompagnement de 4 mois, un événement s'est tenu en visioconférence le jeudi 18 février : il a permis à chaque porteur d'idée de présenter son projet et ses avancées

de manière concise et dynamique, et de répondre aux interrogations du public professionnel composé de représentants de Sète agglomération méditerranéenne, Initiative Thau, BGE Occitanie Est, France Active Airdie, CPIE du Bassin de Thau ou encore d'entrepreneurs expérimentés. Certains avaient auditionné les porteurs d'idée lors du jury de pré-sélection.

Ce fût également l'occasion de **célébrer le chemin parcouru** pendant ces 4 mois, de mettre en lumière l'évolution des projets et de **faciliter les mises en relation** avec les acteurs du territoire pour leurs futures étapes de développement.

Parmi les 7 porteurs accompagnés, 3 ont exprimé un intérêt pour poursuivre un programme d'accompagnement : un appel à candidatures pour une véritable pré-incubation de projets, l'étape suivante de la création de l'incubateur, a été lancé en février 2021 et il leur est proposé de candidater.

Enfin, un **bilan collectif** organisé avec les porteurs d'idées a permis de mettre en avant différents éléments de succès du programme, à savoir : un programme structuré qui a permis de rythmer le développement du projet ; la confrontation bienveillante avec des pairs ; des outils, supports de formation et interventions de qualité sur les différentes étapes de construction du projet.

5. Les événements et les chantiers participatifs

L'année 2020 n'a pas été très riche en événements compte tenu du contexte sanitaire. Le programme initial d'afterworks, de soirées inspirantes, de conférences et de débats a été mis en suspens. La Palanquée a malgré tout organisé deux événements importants pour la visibilité du tiers-lieu et le lancement de ses activités.

21



• Inauguration de La Palanquée dans l'ancien Collège Victor Hugo

Malgré un contexte sanitaire peu favorable, La Palanquée a organisé le samedi 18 juillet 2020, l'inauguration de son premier lieu temporaire : la cour Sud de l'ancien Collège Victor Hugo, 3 rue Raspail, à Sète.

Cet événement avait pour objectif de mettre en lumière les différentes activités et les offres de services proposés par le tiers-lieu auprès du grand public. Après les discours d'ouverture d'Odile Kirchner, Présidente de La Palanquée et de François Commeinhes, Président de Sète agglomération méditerranéenne, 80 personnes ont visité le bâtiment, découvert la genèse du projet et les activités à venir, participé à des ateliers avec les machines du fablab.

Cet événement était aussi l'occasion d'inaugurer officiellement le fablab mobile. Garé dans la cour, le fourgon bleu peint aux couleurs de La Palanquée et aménagé pour accueillir les machines proposait des démonstrations d'imprimantes 3D, de brodeuse numérique etc... De quoi donner envie et inspirer les représentants des associations, des acteurs sociaux et des collectivités territoriales sur la programmation d'une journée d'animation du fablab mobile dans leur commune au auprès de leur public.



• Journées Portes Ouvertes / Nuit des makers

Samedi 10 octobre 2020, La Palanquée a participé à l'événement régional organisé par le RésO des tiers-lieux labellisés d'Occitanie en invitant tous les publics à découvrir l'univers du tiers-lieu à l'occasion d'une semaine Portes Ouvertes. Cet événement était mutualisé avec la Nuit des Makers (organisé par le RedLab, réseau des fablabs d'Occitanie) et la Fête de la Science.

Pendant toute une journée, de 10h à 22h, La Palanquée a proposé des parcours de visites pour découvrir l'histoire du projet, les offres de services du tiers-lieu, les espaces de coworking et

les salles de réunion, les objectifs de l'incubateur illustrés par l'exemple des 7 porteurs d'idées du programme de l'Arrosoir.

Le fablab a proposé 5 ateliers allant de 30 minutes à 1h, pour des petits groupes de participants (adultes et enfants) tout au long de la journée. Il s'agissait de faire découvrir les différentes machines de fabrication numérique en apprenant aux participants à fabriquer des objets personnalisés. Une initiation à la robotique et à la programmation a été très prisée par les enfants. Dans le fourgon fablab mobile, une imprimante 3D a fabriqué un poulpe articulé sous les yeux des curieux.

Cet événement a rassemblé un public conséquent malgré le contexte sanitaire contraignant. Une centaine de personnes provenant d'horizons très différents ont franchi les portes de La Palanquée. Des liens ont pu être tissés avec des makers à la recherche d'un fablab pour y développer leurs projets, avec des familles intéressées par des ateliers d'initiation pour les enfants, mais aussi avec des journalistes, des artistes, des entrepreneurs, des habitants curieux de découvrir les nouveaux projets du territoire.

• La mobilisation de bénévoles et les chantiers participatifs

Le lien social est l'une des valeurs fondatrices de La Palanquée. C'est pourquoi le tiers-lieu s'attache à tisser des liens avec ses usagers, ses partenaires ainsi qu'avec des bénévoles qui aident à porter le projet. Faire appel au bénévolat pour des chantiers participatifs est l'un des moyens de constituer une communauté croissante autour de La Palanquée. En retour, l'équipe leur réserve des temps d'accueil particuliers et des moments festifs dédiés, lorsque les conditions sanitaires le permettent.

La préparation de l'inauguration du 18 juillet 2020 et surtout le déménagement et l'emménagement de La Palanquée dans l'ancien conservatoire de musique en décembre 2020, janvier et février 2021 ont été des temps forts de plusieurs chantiers participatifs : nettoyage, peinture, fabrication et accrochage de rideaux, bricolage et aménagement.

23

6. Le déploiement d'une communication active par voie digitale compte tenu des contraintes sanitaires

Jusqu'au recrutement d'une chargée de communication en décembre 2020, la communication de La Palanquée était assurée par l'équipe, non professionnelle en ce domaine, aidée de bénévoles. Des newsletters et posts Facebook ont toutefois pu être publiés régulièrement, ce qui a permis de faire naître et d'entretenir une communauté de followers fidèles qui contribue à la notoriété de La Palanquée.

Une chargée de communication expérimentée en la personne de Margot Geoffroy a été recrutée en décembre 2020. Elle a pris en main tous les outils et supports de communication afin d'accroître la visibilité des activités et des projets du tiers-lieu.

• La communication en ligne

Les newsletters

La communication via l'envoi de newsletters est primordiale pour assurer un lien régulier avec les contacts et les réseaux et donner de la visibilité aux actions entreprises. Les statistiques

relevées sur 2020 montrent que ce canal est apprécié de nos contacts et que la base d'inscrits dénote d'un bon niveau de qualification :

- 17 newsletters ont été envoyées, pour donner des informations générales mensuelles sur les activités et événements de La Palanquée ou pour cibler des campagnes spécifiques (inauguration, chantiers participatifs)
- Le nombre d'inscrits à la newsletter a doublé en un an, de 388 en janvier 2020 à 778 en décembre 2020
- Le taux d'ouverture des newsletters est assez élevé (43,42%), tout comme le taux de clics (5,68 %) et le taux de désinscription est assez faible (0,32 %).

Réseaux sociaux

♦ Facebook

Initialement dénommée "Sète en Commun" du nom de l'association porteuse du projet, la page Facebook a été rebaptisée "La Palanquée" en octobre 2020.

Pendant l'année 2020, les publications de la page ont touché plus de 21 000 personnes. Les abonnés sont passés de 904 au 1er janvier 2020 à 1183 à fin 2020. En termes de contenu, les publications qui ont obtenu le plus de couverture sont celle du 22 avril 2020, "Opérations visières solidaires" avec plus de 5600 personnes touchées, et celle du 28 juin 2020 pour l'appel à candidatures du programme de "l'Arrosoir, faites pousser vos idées !" avec plus de 4900 personnes touchées.

Depuis l'arrivée de la chargée de communication, le rythme de publication sur la page Facebook s'intensifie et se régularise avec en moyenne 10 publications par mois.

♦ Instagram

Un compte Instagram a été créé en juin 2020. Ce média social vient compléter les canaux de diffusion de La Palanquée et permet de toucher des publics différents : artistes, makers, autres tiers-lieux, jeunes... Plus spécialisé dans la diffusion de photos, il permet de valoriser les créations et les ateliers du fablab, les divers événements et les locaux de La Palanquée. Il est suivi aujourd'hui par 361 abonnés.

♦ LinkedIn

La Palanquée dispose d'un compte LinkedIn afin de diffuser certaines de ses activités et services auprès de réseaux professionnels. Ce réseau social a notamment permis de diffuser les offres d'emplois et le premier appel à candidatures pour l'incubateur.

Site internet et référencement

Créé à l'occasion de la candidature à l'AMI Fabriques de territoires au 4^e trimestre 2019, le site internet a plus été conçu comme une vitrine digitale que comme un outil interactif lié aux différentes activités. Il va donc faire l'objet en 2021 d'une refonte profonde pour devenir un outil support à l'essor des activités, avec notamment inscriptions, réservations, paiements en ligne. En 2020, l'action a porté sur des mises à jour et les compléments d'information à y apporter : démarrage du programme de l'incubateur, multiplication des interventions avec le fablab mobile, page événements. Un blog a commencé à voir le jour. Les statistiques d'audience et de fréquentation du site ne sont malheureusement pas disponibles.

Pour ce qui concerne le référencement, La Palanquée est bien placée pour le coworking rapidement visible dans les recherches des internautes car l'offre est rare sur le territoire du

Bassin de Thau. Elle est aussi largement référencée sur différentes plateformes, le tiers-lieu étant bien intégré dans les réseaux de pairs régionaux et nationaux.

La participation aux forums et festivals du territoire

La présence sur le web est primordiale mais les actions off line continuent de jouer un rôle majeur pour gagner en visibilité sur le territoire. La Palanquée est régulièrement présente aux forums des associations et festivals organisés par les communes du territoire et y noue de nombreux contacts. Ce sont des moments privilégiés pour faire connaître et expliquer l'offre de La Palanquée dans chaque commune du Bassin de Thau, au-delà de Sète :

- Festival de Thau à Mèze les 19, 20, 21 juillet 2019
- Forum des associations de Sète le 8 septembre 2019
- Forum des associations de Marseillan le 15 septembre 2019
- Forum PTI à Frontignan organisé par le conseil départemental de l'Hérault le 14 novembre 2019
- Forum des associations de Montbazin le 6 septembre 2020
- Forum des associations de Marseillan le 12 septembre 2020
- Festival de Thau à Mèze le 24 octobre 2020



25

• Les relations publiques

Outre les réunions de travail avec les services de Sète agglomération méditerranéenne (SaM), de la Région Occitanie, du département et de la préfecture de l'Hérault, particulièrement fréquentes lors de l'étude de faisabilité et de la structuration du projet, La Palanquée a fait l'objet de plusieurs présentations au bureau et au conseil communautaire de SaM ainsi qu'à chacun des maires et des services des 14 communes.

Depuis l'été 2020, les partenaires publics et les fondations partenaires sont invités à découvrir

les activités sur place : rien ne vaut les démonstrations concrètes ! En quelques mois, La Palanquée a pu accueillir la plupart de ses partenaires, lors de l'inauguration en juillet 2020, lors des portes ouvertes en octobre 2020 ou à l'occasion de visites et démonstrations organisées spécifiquement. Les nouvelles installations rue Jean Moulin donnent l'occasion de renouveler l'organisation d'une grande journée portes ouvertes au printemps 2021 qui permettra de poursuivre cette intensification des relations publiques.

26



• La presse

Les relations avec la presse locale pour un projet de territoire est primordiale. Ce canal de communication reste privilégié sur le territoire du Bassin de Thau. C'est pourquoi La Palanquée a particulièrement tenu à créer des liens avec des journalistes référents dans les médias locaux et régionaux afin de faire connaître l'offre nouvelle qu'elle apporte sur le territoire et promouvoir ses événements.

Sur l'année 2020, une vingtaine d'articles sur La Palanquée sont parus dans la presse locale et régionale, à la fois sur le web mais aussi sur les versions papier des médias. On peut citer notamment une couverture régulière de Midi Libre Sète et des magazines institutionnels de Sète agglomération méditerranée et de la Ville de Sète.

7. La Palanquée, lieu ressource engagé **au profit du réseau national et régional des tiers-lieux**

Un tiers-lieu Fabrique de territoire doit être, selon les termes du programme "Nouveaux lieux, nouveaux liens" de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, un lieu ressource qui accompagne l'émergence de tiers-lieux sur d'autres territoires, qui contribue à l'animation de réseaux entre pairs et favorise les dynamiques locales de coopération avec des acteurs et des partenaires diversifiés. Cette mission d'intérêt collectif est pour l'État une contrepartie au financement accordé, qu'il demande de retracer précisément dans le bilan annuel.

La SCIC La Palanquée est fortement investie dans ce rôle, pour le moment essentiellement par l'implication de sa Présidente car l'équipe manque d'effectifs et de temps dans la phase actuelle. Sa participation active au Conseil national des tiers-lieux et au conseil d'administration de l'association France Tiers-lieux donne également de la visibilité et de la notoriété à La Palanquée et en fait un tiers-lieu de référence sollicité pour des éclairages. C'est ainsi qu'Odile Kirchner a apporté ses conseils à 7 tiers-lieux en émergence ou en activité en 2020, en privilégiant les demandes émanant de la région.

Une contribution a également été apportée à l'animation du réseau régional des tiers-lieux, le résO mis en place par l'agence Ad'Occ à la demande la Région Occitanie, et des fabriques de territoires occitanes. Considérant le partage et la capitalisation d'expériences entre pairs comme l'un des leviers les plus efficaces pour accompagner le développement et la consolidation des tiers-lieux, La Palanquée a, avec d'autres tiers-lieux, proposé d'animer des groupes de travail thématiques sur les principaux enjeux. Odile Kirchner copilote celui consacré aux relations entre les tiers-lieux et les pouvoirs publics et aux questions juridiques.

27



8. Rénovation et aménagement du bâtiment définitif 3bis rue Gabriel Péri

La collecte des financements et la mission de maîtrise d'ouvrage des travaux de rénovation et d'aménagement dévolu à la SCIC représentent une charge conséquente et croissante effectuée par la Présidente Directrice générale. Elle peut heureusement prendre appui sur l'expertise métier d'un associé bénévole qui a exercé dans son parcours professionnel des fonctions d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

La crise sanitaire a retardé le démarrage de la phase APD du projet de rénovation en raison du report des échéances de décision d'octroi des subventions publiques indispensables pour missionner le maître d'œuvre et choisir les prestataires d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de bureau de contrôle et du coordonnateur SPS.

Durant l'été 2020 tous les dossiers de demandes de subventions d'investissement aux acteurs publics ont été réactualisés pour être soumis à décision des différentes instances à l'automne 2020. C'est ainsi que :

- Sète agglomération méditerranée a voté une subvention d'investissement de 414 000 € lors du conseil communautaire du 24 septembre 2020.
- La Région Occitanie a octroyé une subvention 211 266 € lors du conseil régional du 16 octobre 2020.
- Le Préfet de Région Occitanie a accordé le 26 octobre 2020 une subvention de 280 000 € dans le cadre du Plan France Relance financés par le DSIL.

28



Soit 905 266 € de subventions votées auxquelles s'ajoutera une contribution de 138 956 € sollicité auprès du Feder qui statue en dernier et réunira sa commission courant mai 2021.

La Palanquée a également eu la chance de bénéficier par AG2R la Mondiale d'une subvention d'investissement de 50 K€ accordée par la commission action sociale de la Région Occitanie Languedoc Roussillon en date du 29 octobre 2020.

Au total le projet de rénovation devrait ainsi, avec les fonds européens, bénéficier d'un **financement par subventions publiques et privées** à hauteur de **1094 K€ soit 77% du coût total**. **Un emprunt de 328 K€ à 15 ans**, garanti à 50% par Sète agglomération méditerranéenne, permettra de boucler le plan de financement. Il est en cours de négociation avec un établissement de crédit, sachant que le premier tirage n'interviendra qu'en septembre 2021. Le versement par SaM d'une avance de 50% de sa subvention permettra en effet d'assurer la trésorerie nécessaire jusque-là.

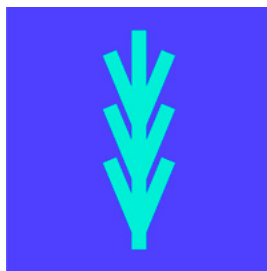
L'atelier F architecture, qui avait conduit l'étude de faisabilité technique et réalisé l'esquisse architecturale en 2019, a été retenu comme MOE et missionné début septembre. L'AMO, le bureau de contrôle et le SPS ont été choisis dans la foulée en septembre par la commission des marchés après une consultation auprès de 3 entreprises a minima. L'APD réalisé entre septembre et décembre 2020 a confirmé l'estimation initiale du **coût global des travaux à 1,422 M€** incluant une provision de 90 K€ et a établi un planning détaillé des études et des travaux sur 23 mois pour un emménagement en septembre 2022. La programmation des subventions du Feder impose la contrainte forte d'une finalisation et paiement des travaux au plus tard à fin juin 2022.

L'AG des copropriétaires du 3/5 rue Gabriel Péri a donné son accord le 27 novembre aux travaux portant sur les parties communes, avec un accueil très favorable au projet de La Palanquée et à son installation dans le bâtiment. La demande préalable de travaux déposée le 11 décembre 2020 a été obtenue le 7 janvier 2021. La demande d'autorisation de travaux ERP est encore en cours d'instruction. Les travaux de démolition et de désamiantage devraient démarrer en avril 2021.

Le chantier de rénovation, qui va représenter un axe majeur de l'activité de la SCIC en 2021, est ainsi lancé dans des conditions robustes de coût et sous un pilotage serré en termes de délais.

29





Perspectives 2021

L'installation dans les locaux confortables et lumineux de l'ancien conservatoire de musique, 25 rue Jean Moulin, offre de nouvelles opportunités pour consolider le démarrage des activités de La Palanquée et développer sa fréquentation. Les locaux de 470 m² permettent d'accueillir confortablement toutes les activités de La Palanquée actuellement lancées : le fablab dans 105 m² au rez-de-chaussée, le coworking, 2 box insonorisés et une salle de détente/tisanerie à l'étage, deux salles de réunion de 25 et de 12 personnes et une salle de permanence ou d'entretien, une grande salle pour offrir un espace de travail à huit porteurs de projets de l'incubateur et le bureau partagé de l'équipe de La Palanquée.

30 La réfection prochaine d'un Algeco de la cour permettra de disposer d'une salle de cantine et de convivialité entourée de terrasses. Le site offre également l'usage d'une grande salle de conférences et d'une grande cour, propices au déploiement d'un programme d'événements dès que les contraintes sanitaires seront levées.

Le plan d'actions nouvelles ci-dessous a été construit par l'équipe de La Palanquée et partagé avec le COPIL lors d'un séminaire d'une journée.



- Programmes de pré-incubation et d'incubation de projets de la transition écologique et d'innovation sociale

À la suite de l'Arrosoir, un véritable incubateur sera créé avec une **pré-incubation** de projet de 6 mois au printemps 2021, suivi d'une **incubation** de 12 mois à l'automne 2021. Ces programmes construits sur les référentiels métier permettront d'accompagner les porteurs de projet qui auront d'ores et déjà démontré la faisabilité – technique et économique – de leur projet, **jusqu'à la création de leur entreprise** et au développement de leurs activités.

Le premier appel à candidatures à la pré-incubation court du 24 février au 22 mars 2021.

Le jury composé de personnalités économiques et d'acteurs locaux de l'accompagnement à la création d'entreprises sera convoqué à chaque étape de sélection. De nouveaux projets auront ainsi l'opportunité d'entrer au sein de l'incubateur.

L'objectif de La Palanquée est d'impulser sur le territoire la création d'un véritable **"parcours entrepreneur"** accompagnant les projets d'entrepreneuriat social dans leurs différentes phases de maturité (émergence, création et développement).



31

- Le champ des possibles : chaque mois, une soirée inspirante pour donner aux habitants l'envie et le pouvoir d'agir

Donner à voir, inspirer les habitants, les acteurs associatifs et économiques par des exemples concrets réalisés sur des territoires voisins, et leur donner envie de passer à l'action : c'est l'objectif de ces soirées témoignages où des entrepreneurs viendront raconter les solutions innovantes dans les domaines de la transition écologique et de l'innovation sociale qu'ils ont créées.

Ces événements pourront prendre des formes variées : projections-débats, conférences, ateliers... L'objectif principal étant de pouvoir **sensibiliser et inspirer les citoyens en leur montrant l'éventail des possibles**, en leur montrant que ces nouvelles solutions existent ailleurs et peuvent être implantées sur le Bassin de Thau, en leur donnant confiance sur leur capacité à s'engager à leur tour.

De telles soirées inspirantes seront régulièrement organisées sur des thématiques comme l'agriculture et l'alimentation durables, les circuits courts, le réemploi, la rénovation thermique, les énergies renouvelables, le zéro déchet, la solidarité intergénérationnelle, ou encore la mobilité durable et partagée.

• Organisation des premières soirées créatives "Demain mode d'emploi" sur 2 communes ou groupes de communes du territoire

Passage à l'action ! Organisées par commune ou groupe de communes du territoire avec les acteurs locaux, ces soirées d'idéation (type hackathon) qui se déroulent de 17h à 22h ont pour objectif de faire réfléchir les habitants sur 4 ou 5 grands défis locaux pour faire émerger des projets d'activités et d'entreprises apportant des réponses nouvelles aux besoins du territoire. Chaque défi est travaillé par un groupe d'habitants avec l'aide d'un animateur formé à l'intelligence collective et au design thinking. Les propositions sont prototypées, challengées et soumises au vote final de l'assemblée.

Inspirés par la dynamique nationale "Startup de territoire", ces soirées permettront de :

- Favoriser l'intelligence collective pour développer en petit groupe une idée de solution permettant de répondre efficacement à un besoin précis du territoire.
- Confronter l'idée à des experts afin de l'affiner et de prendre en compte les contraintes existantes.
- Faire émerger, donner confiance et révéler des porteurs de projet potentiels qui pourront ensuite intégrer l'incubateur.
- Ouvrir des perspectives nouvelles et catalyser des dynamiques inter-acteurs sur le territoire.

Les ateliers d'idéation et d'intelligence collective seront animés par des acteurs associatifs du territoire mobilisés et formés préalablement par La Palanquée à cet exercice. Il s'agira d'une activité forte du tiers-lieu "hors les murs", permettant d'ancrer davantage son rayonnement sur l'ensemble du Bassin de Thau.

32



• Accueil d'ateliers éducatifs et culturels

Créer du lien social et intégrer les habitants des quartiers voisins (centre-ville, Ile de Thau...) et des communes du territoire font également partie des axes de développement prioritaires du tiers-lieu.

La Palanquée accueillera une programmation d'ateliers créatifs, culturels et éducatifs (ateliers couture, stages de broderie, sensibilisation au zéro déchet, fabrication de produits ménagers et d'objets du quotidien, formation au compostage, ateliers bricole et récup, ateliers d'écriture et de lecture...), imaginés en collaboration avec des associations, des partenaires, des particuliers, ou bien des membres de la communauté du tiers-lieu.

Ces ateliers seront ouverts à tous types de publics. Multiples et variés, ces ateliers ont pour vocation de favoriser le faire ensemble, de transmettre savoir-faire et compétences, de générer de la solidarité notamment intergénérationnelle sur le territoire.



• Refonte du site internet et mise en place d'un système d'information intégré

Une refonte totale du site internet de La Palanquée est indispensable en 2021. L'objectif : le rendre plus interactif et opérationnel, présenter plus de contenus éditoriaux (articles de blog, vidéos et photos...) et mieux valoriser les différentes actions du tiers-lieu.

En parallèle, La Palanquée conduira l'installation et le paramétrage du SI spécialisé Dokos développé en open source. Dédicée aux tiers-lieux, cette plateforme intégrée permettra l'inscription et la réservation en ligne pour le coworking, les salles de réunion et le fablab. Elle permet également de recueillir les inscriptions aux conférences-débats, gère les outils de contacts clients et génère les factures.

• Structuration d'un plan de communication

Il devient nécessaire de bâtir une stratégie de communication, tant au niveau global que par axe d'activité, afin d'accroître la visibilité de La Palanquée dans son ensemble, de favoriser une meilleure connaissance et reconnaissance du tiers-lieu dans le paysage local et régional, mais aussi de diffuser plus efficacement ses offres de services auprès des publics cibles.

Cette stratégie de communication passe par la définition d'objectifs clairs et précis à atteindre à court, moyen et long terme ; l'identification de publics cibles, de messages et de canaux de communication pertinents ; et la planification d'un plan d'action dans le temps. La fixation d'indicateurs sur les objectifs retenus est également indispensable car ils permettront d'effectuer des bilans clairs et de définir par la suite des axes d'amélioration.

- **Renforcement de la communication sur le web : réseaux sociaux et référencement**

Le développement d'une communauté d'abonnés aux réseaux sociaux compte beaucoup pour diffuser les offres de service et gagner en notoriété. L'année 2021 sera consacrée à l'élaboration d'une ligne éditoriale claire et à un partage plus régulier de nouveaux contenus (création de vidéos, reportages photo des activités, rédaction d'articles...). La Palanquée souhaite intensifier l'animation et augmenter le nombre d'abonnés de ses différents réseaux sociaux.

Afin de faire connaître les offres de services auprès d'un large public, un effort sera porté au référencement sur les sites spécialisés relatifs aux tiers-lieux, aux espaces de coworking et location de salles, aux incubateurs de projets, et aux fablabs.

- **Renforcement de l'événementiel**

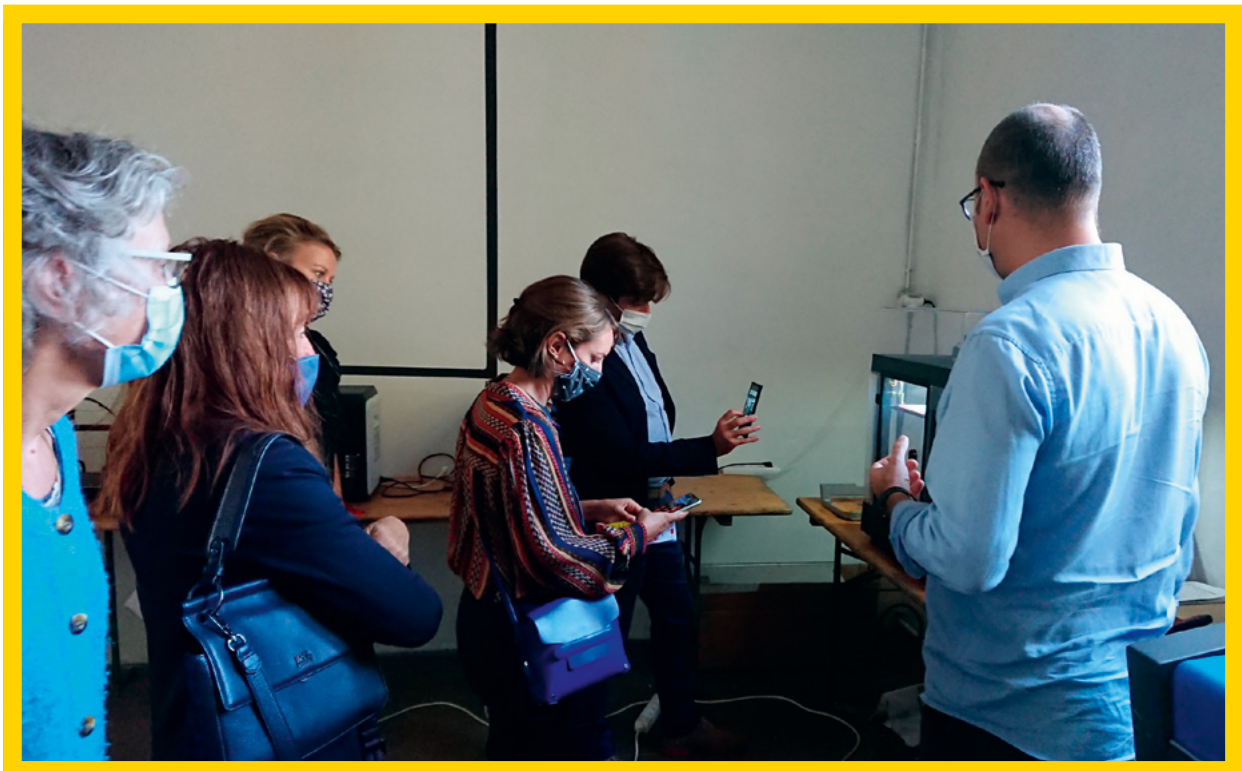
Dès que le contexte sanitaire le permettra, le tiers-lieu va enrichir sa programmation événementielle et organiser une série de rendez-vous récurrents : conférences-débat, matinées et soirées inspirantes, soirées créatives et d'idéation, déjeuners thématiques, temps fédérateurs pour la communauté du tiers-lieu, ateliers créatifs et culturels, partenariats avec associations et acteurs sociaux... L'organisation d'événements en dehors des murs de La Palanquée feront partie des priorités.

La programmation de La Palanquée sera conçue comme une saison culturelle, avec l'édition d'un programme papier distribué sur le territoire.

34

- **Renforcement de la communication avec la presse**

Les relations avec la presse locale seront consolidées en 2021 au travers de la rédaction plus fréquente de communiqués de presse, de l'envoi de mails réguliers et de l'invitation des journalistes aux événements phares de La Palanquée.



- **Premières réflexions sur le déploiement d'un réseau territorial de La Palanquée**

Bien que située à Sète, La Palanquée s'est conçue comme tiers-lieu pour les résidents de toutes les communes de Sète agglomération méditerranéenne. C'est pourquoi il s'est doté dès le départ de moyens de mobilité avec le fourgon fablab mobile. Mais l'attente des communes est d'aller plus loin et de disposer sur le territoire d'un réseau de lieux relais. L'offre de coworking par exemple doit s'inscrire dans la proximité pour être attractive et ce besoin existe dans la plupart des communes. Ces lieux relais seraient également l'occasion de déployer des offres de service complémentaires selon des thématiques propres à chaque commune : un food lab à Marseillan autour de l'alimentation durable et un lieu culturel avec notamment une micro-folie à Mèze dans l'ancienne cave coopérative sont en cours de réflexion.

Ancrée sur la topologie du territoire, La Palanquée se pense ainsi comme un tiers-lieu multi-sites, renforçant la cohésion du territoire en répondant aux besoins de proximité et d'attractivité dans chaque commune tout en offrant le dynamisme et les opportunités d'échanges et de rencontres d'un vaste réseau.



Membres du conseil d'administration **de la SCIC La Palanquée** **au 31 décembre 2020**

Le Conseil d'administration compte 10 membres, personnes physiques et personnes morales, et regroupe des représentants des différents collèges selon les dispositions prévues au Règlement intérieur.

• **4 membres relèvent du collège des initiateurs du projet**

- **Odile Kirchner**, Présidente Directrice Générale
- **Sophie Grosjean**
- **l'association BGE Est Occitanie**, représentée par Lucie Coulier, Directrice générale adjointe
- **l'association Sète en commun**, représentée par Maëlic Philippot

• **2 membres relèvent du collège des collectivités locales et leurs groupements**

- **Sète agglomération méditerranée**, représentée par Josian Ribes, Vice-Président en charge de l'économie sociale et solidaire et de la participation citoyenne
- **le Syndicat mixte du bassin de Thau** représenté par François Commeinhes, Vice-Président

• **2 membres relèvent du collège des bénéficiaires et des salariés**

- la **CAE Crealead**, représentée par Sabrina Genieis, entrepreneure salariée associée
- un poste est maintenu vacant en attendant le prochain recrutement de la responsable opérationnelle de la SCIC

• **2 membres relèvent du collège des partenaires**

- **l'association AIRDIE**, association interdépartementale régionale développement insertion économique, représentée par Patrick Jacquot, Président
- la **SAS POLARIS**, société par actions simplifiée (SAS), représentée par François Bouffard, Président.



Rapport de gestion 2019-2020

37

Les comptes du premier exercice de la SCIC présentés ci-dessous courent du 1^{er} octobre 2019, date de création de la SCIC La Palanquée à la suite de l'AG constitutive du 24/09/2019, au 31 décembre 2020. Ils sont soumis à la validation du conseil d'administration en date du 24 mars 2021 et seront soumis à l'examen du commissaire aux comptes Patrick Ranchin avant leur présentation à l'AG en date du 13 avril 2021.

• Compte de résultat

Les produits d'exploitation s'élèvent à **50 475 €** et sont essentiellement constitués de la subvention versée par l'État dans le cadre de l'AMI Fabriques de territoire (subvention de fonctionnement de 50 K€ par an pendant 3 ans).

Les charges d'exploitation atteignent 56 066 €, ce qui génère **une perte de l'exercice à hauteur de -5554 €**. Cette perte n'est pas préoccupante compte tenu de la convention de fonctionnement triennale conclue avec Sète agglomération méditerranéenne et du premier versement de subvention de 18 K€ intervenu le 25 janvier 2021.

Les charges se composent à **65% des charges salariales** (36412 € au total) correspondant au poste de directrice à mi-temps de 1^{er} janvier 2020 au 9 décembre 2020 (avec toutefois à compter du 7 septembre un nombre important de jours de maladie non indemnisés par la SCIC), au poste de chargée de mission incubateur recrutée le 1^{er} septembre et au poste de chargée de communication dont l'embauche a été reportée au 1^{er} décembre compte tenu du retard de versement de subventions.

Les **autres dépenses** s'élèvent à **19375 €** dont achats et charges externes pour 17077 € HT et les impôts et taxes pour 2289 €. Ils comprennent pour les plus gros postes :

- Les honoraires comptables, social, commissaire aux comptes : 4560 €
- Les frais relatifs au bail emphytéotique du 3/5 rue Gabriel Péri : 6359 € (frais de notaire et taxes)
- Des prestations d'entretien et des achats de fournitures et petit entretien : 4068 €
- Des prestations d'appui administratif dans la période d'absence de directrice : 2106 €
- Taxes d'apprentissage et formation continue : 511 €

• Bilan

Le total du bilan s'élève à **285 874 €** en valeur nette.

Le passif comprend les capitaux propres de **40 000 €** et la subvention d'investissement de **207 000 €** reçue de Sète agglomération méditerranéenne (avance de 50 % du montant global). Les dettes fournisseurs s'élèvent à 39618 € (factures du MOE et de l'AMO réglées en janvier) et les dettes fiscales et sociales à 4811 €.

À l'actif, les immobilisations en cours atteignent 31 651 € pour la rénovation Gabriel Péri et 2000 € pour le bâtiment provisoire de l'ancien conservatoire de musique. Les autres immobilisations atteignent 2094 € en valeur nette (mobiliers coworking, ordinateurs et équipements informatique communication). Les immobilisations financières de 6012 € correspondent à des titres de la Banque populaire du sud. Les créances se montent à 8730 € (remboursement TVA pour 7780 €).

Les disponibilités sur le compte courant et en placement épargne disponible atteignent **234 090 €** au 31 décembre 2020.

Le premier exercice de la SCIC se conclut par un déficit qui n'est dû qu'à un décalage dans la mise en place de la convention triennale du soutien financier octroyé par Sète agglomération méditerranéenne.

COMPTES ANNUELS 2020

SCIC LA PALANQUÉE

3 rue Raspail

34200 SETE

NAF : 8299Z

SIRET : 87765787400021

Exercice du 01/10/2019 au 31/12/2020

Sommaire

Sommaire	1
Rapport Mission de présentation sans observations	2
BILAN	
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
COMPTE DE RÉSULTAT	
Compte de résultat	5
Compte de résultat (Suite)	6
DÉTAILS DE COMPTES	
Bilan Actif Détaillé	7
Bilan Passif Détaillé	9
Compte de résultat Détaillé	11
ANNEXE	
Règles et méthodes comptables	14

RAPPORT

Mission de présentation des comptes annuels

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise : LA PALANQUÉE pour l'exercice du 01/10/2019 au 31/12/2020 et conformément aux termes de la mission en date du 10/10/2019, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

À la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- . Total du bilan : 285 874 €
- . Chiffre d'affaires : 0 €
- . Résultat net Comptable : -5 554 €

Fait à Sète, le 21/04/2021

Pour EUREX OCCITANIE LITTORAL

M. Gills ROBERT

Expert-Comptable

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/10/2019 au 31/12/2020			Net
	Brut	Amort. Prov.	Net	
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	594	138	457	
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 240	146	2 094	
Immobilisations en cours	33 651		33 651	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	6 012		6 012	
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ	42 497	284	42 213	
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de - De biens				
production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres	8 730		8 730	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	234 930		234 930	
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	243 661		243 661	
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	286 158	284	285 874	

Bilan Passif

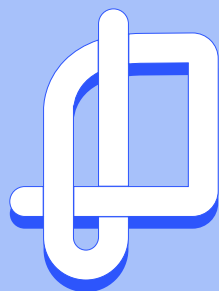
Bilan Passif	Du 01/10/2019	
	Au 31/12/2020	
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé) 40 000	40 000	
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
- Légale		
Réserves : - Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-5 554	
Subventions d'investissement	207 000	
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	241 446	
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour : - Risques		
- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes : - Auprès des établissements de crédit		
- Financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	39 618	
Dettes : - Fiscales et sociales	4 811	
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES	44 428	
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	285 874	

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/10/2019 au 31/12/2020			Total
	France	Exportation	Total	
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue : - De biens - De services				
Chiffre d'affaires net				
Production : - Stockée - Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			50 000	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			468	
Autres produits			7	
PRODUITS D'EXPLOITATION			50 475	
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			17 077	
Impôts, taxes et versements assimilés			2 289	
Salaires et traitements			27 305	
Charges sociales			9 107	
- Amortissements sur immobilisations			284	
- Dépréciations sur immobilisations				
- Dépréciations sur actif circulant				
- Provisions pour risques et charges				
Autres charges			4	
CHARGES D'EXPLOITATION			56 066	
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-5 591	
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation			13	
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			24	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			37	
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER			37	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			-5 554	

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (suite)	Au 31/12/2020	
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	50 511	
TOTAL DES CHARGES	56 066	
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	-5 554	



La Palanquée

25 rue Jean Moulin

34200 Sète

04 69 96 40 60

direction@lapalanquee.org

www.lapalanquee.org



@lapalanquee

La SCIC La Palanquée est soutenue par :

Financé par



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



AG2R LA MONDIALE